

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio-culturelle de Saignes, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Fabrice MEUNIER (Vebret), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Marie-Ange FLEURET-BRADAU (Ydes)

Ont donné pouvoir : Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Joëlle NOEL (Trémouille) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Fabrice MEUNIER (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières) à Catherine BARRIER (Saignes), Clotilde JUILLARD (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Éric MOULIER

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 31 mars 2023

20230406010DE

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE PREB AU TITRE DE LA DSIL 2023 ET DU FOND VERT

Monsieur le Président propose de solliciter l'Etat pour une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Locale 2023 dans le cadre du CRTE Haut Cantal Dordogne ainsi qu'au titre du fond vert sur la ligne ingénierie pour le projet d'étude de rénovation énergétique des bâtiments publics (PREB) pour la seconde tranche.

Il est précisé que l'étude PREB seconde tranche concerne 17 bâtiments. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	Taux %
Mise en place d'un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (PREB) : réalisation des audits sur les bâtiments	70 000 €	ETAT (DSIL 2023)	28 000 €	40%
		ETAT (Fond vert)	28 000€	40%
		Autofinancement	14 000 €	20%
TOTAL	70 000 €	TOTAL	70 000 €	100 %

Il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la DSIL 2023 pour un montant de 28 000€ à un taux de 40%, le dispositif fond vert au titre de la ligne ingénierie à hauteur de 28 000€, soit 40% et d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles à cette démarche.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 30 voix POUR, autorise Monsieur le Président à solliciter la DSIL 2023 pour un montant de 28 000€ à un taux de 40%, le dispositif fond vert au titre de la ligne ingénierie à hauteur de 28 000€, soit 40% et d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles à cette démarche.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 6 avril 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Marc MAISONNEUVE



Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le **17 AVR. 2023**

Affichée ou notifiée le **17 AVR. 2023**

Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.